

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

- 1) La réservation n'est effective qu'après le versement d'un acompte, bien entendu déductible du montant du séjour, accompagné du bulletin de réservation. Le solde de la redevance sera payable par chèque bancaire un mois avant votre arrivée ou à l'arrivée par carte bancaire, ANCV ou espèces.
- 2) En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

3) **En cas d'annulation :**

Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte est conservé. Passé un délai de 24 heures à compter du jour d'arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard et de sa nouvelle date d'arrivée, nous nous réservons le droit de relouer l'emplacement, l'acompte étant conservé à titre d'indemnité.

Dans tous les cas, les frais de réservation resteront acquis au loueur.

- 4) Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible, qu'elle qu'en soit la raison.
- 5) La direction du terrain se réserve le droit de refuser une quelconque réservation ou d'expulser quiconque causerait des nuisances.
- 6) Les détails figurant sur le présent feuillet font partie intégrante des conditions ci-mentionnées.
- 7) La responsabilité du loueur n'est pas engagée en cas de :
Vol, perte ou dommage de toute autre nature pendant ou à la suite d'un séjour.

8) Les animaux sont acceptés, sauf chiens de catégorie 1, sous réserve d'un carnet de vaccination à jour, et l'engagement du propriétaire de ne causer aucune nuisance sur le terrain et de se conformer au règlement intérieur du camping.

Tout visiteur, invité par le locataire, devra passer à l'accueil, les véhicules devant rester sur le parking extérieur.

Le port du bracelet est obligatoire dans l'espace aquatique.